

SYNDICAT C.G.T. DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

LE HAVRE

France

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 28 janvier 2011

Camarades,

La direction générale vient de diffuser les listes d'avancements de l'ensemble des salariés sans tenir compte de notre désaccord actuel.

En effet, vos représentants aux sous commissions d'avancements ouvriers/maitrise et administratifs n'ont pas signé de procès verbaux d'accord étant en litige sur plusieurs cas.

Cette démarche unilatérale confirme une fois de plus le manque d'intérêt que la direction porte à vos représentants et par conséquent à vous-même et vient se cumuler aux nombreux dossiers en cours, répréhensibles par la loi.

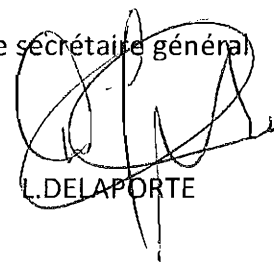
Camarades, l'assemblée générale de dimanche est d'autant plus importante car vous devrez nous donner le mandat d'agir par tous les moyens que nous avons en notre possession qu'ils soient sous formes de manifestations ou sous formes d'actions juridiques.

Ce nouveau sujet est bien la goutte d'eau qui fait déborder le vase !! Si la direction générale veut une nouvelle fois une démonstration de force de notre organisation syndicale, comme ce fut le cas en 2010, qu'elle se rassure, notre détermination est à la hauteur de notre ras le bol !!

Les multiples volontés de réorganisation faites sur le dos de l'emploi, l'utilisation abusive de CDD alors que bon nombre pourraient être titularisé, les montages illégaux concernant les salaires, le harcèlement quotidien que subissent bon nombres de salariés, certains dossiers trop flous pour être honnête, le tout combiné à l'absence d'un réel dialogue social, va nous contraindre à agir en justice pour demander réparation.

Il est grand temps pour la direction, d'arrêter de nous prendre pour des guignols !

Le secrétaire général



L. DELAPORTE

Pour info et affichage